

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

70, Montée du Village
Saint-Joseph-du-Lac, J0N 1M0
Tél. : 450-623-1072 Poste 267
biblio@sjdl.qc.ca
www.mabiblioamoi.ca

Modalités de prêt

Les usagers peuvent emprunter 6 livres, 6 revues et 1 jeu de société. Les documents sont prêtés pour une période de 3 semaines. La carte de membre est obligatoire pour pouvoir emprunter à la bibliothèque.

Renouvellement des prêts

Il est possible de renouveler un document à condition qu'il ne soit pas en retard ou réservé par un autre usager. Les jeux de société ne sont pas renouvelables. Un maximum de 2 renouvellements est permis. L'utilisateur peut procéder par Internet, via son dossier d'abonné, à la bibliothèque ou par téléphone, lors des heures d'ouverture.

Réservation

Il est possible d'effectuer une réservation sur un titre déjà en circulation. L'utilisateur peut procéder par Internet, via son dossier d'abonné, à la bibliothèque ou par téléphone, lors des heures d'ouverture.

Frais de remplacement

Pour tout document perdu ou endommagé, l'utilisateur devra payer le coût du document, les taxes applicables et les frais de remplacement.

Prêt entre bibliothèques (PEB)

Notre bibliothèque ne possède pas le titre que vous désirez? Faites une demande de prêt entre bibliothèques. Ce service permet d'emprunter des documents dans une des bibliothèques de la région et ce, gratuitement.

Chute à livres

En dehors des heures d'ouverture, l'utilisateur a l'opportunité de déposer ses documents dans « la chute à livres » prévue à cet effet. Une chute à livres est installée près de l'entrée principale de la bibliothèque. Des frais peuvent être exigés à l'utilisateur pour tout document remis abîmé.